



Traité Chabbath

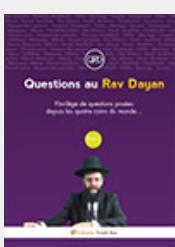
Michna 4 - Chapitre 8

דְּבָקָן, כִּי לַיְתֵן בַּרְאֵשׁ הַשְׁבָשָׂת. חֲרָסִית, כִּי לַעֲשֹׂת פִּי כָּור שֶׁל צָוְרָפִי זָהָב; רַבִּי יְהוּדָה אָמֵר, כִּי לַעֲשֹׂת פַּטְפּוֹת. סּוּבִּין, כִּי לַיְתֵן עַל פִּי כָּור שֶׁל צָוְרָפִי זָהָב. סִיד, כִּי לְסֹוד קַטְנָה שְׁבָבָנוֹת; רַבִּי יְהוּדָה אָמֵר, כִּי לַעֲשֹׂת כְּנָכוֹל; רַבִּי נְחָמִיה אָמֵר, כִּי לַעֲשֹׂת אַנְטִיפִּי

[Celui qui transporte] de la glu, [est redevable s'il y a] de quoi mettre sur le haut d'un piège à oiseaux ; de la poix ou du souffre... de quoi faire un trou ; de la cire... de quoi boucher un petit trou ; de la terre cuite... de quoi faire l'orifice du creuset des orfèvres ; Rabbi Yehouda dit : ... de quoi faire un petit support ; du son... de quoi mettre sur l'orifice des orfèvres ; de la chaux... de quoi enduire la petite des filles ; Rabbi Yehouda dit : de quoi faire un kilkoul [pour les cheveux] ; Rabbi Né'hémia dit : ... de quoi faire un andifi.

Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions